

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
23

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉDUCTIBLES
TELEMENT IRRÉSISTIBLES

   [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département



Édito



La déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 dispose dans son article 14 que « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ». Cet impératif pour les élus de rendre compte et d'informer leurs concitoyens de leur activité est fondamental pour le fonctionnement d'une démocratie. C'est le sens de ce rapport d'activité annuel. Au moment où notre démocratie vit une crise aiguë, je suis convaincu que

la pédagogie de l'action publique constitue un levier important pour la résoudre. C'est ce que nous nous efforçons de faire via ce document et d'autres comme le rapport de développement durable et celui sur l'égalité femmes-hommes.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du document, nous avons poursuivi l'action engagée depuis notre arrivée aux responsabilités en 2021 qui tourne autour de 3 axes : le social, l'écologie, la citoyenneté. Notre ambition est ainsi d'aménager durablement et de manière équilibrée le territoire costarmoricain. C'est le sens des augmentations significatives engagées dans le domaine des solidarités et des choix forts en matière d'écologie. Le tout en poursuivant le plan pour renforcer la démocratie et le lien citoyen en Côtes d'Armor. Ce cap, nous le maintenons et le maintiendrons malgré les difficultés.

Bonne lecture.

Christian COAIL,
président du Département des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

3 → 10

COMMISSION DU SERVICE PUBLIC

Finances
Ressources humaines
Informatique
Communication
Maisons du Département

11 → 15

COMMISSION DES SOLIDARITÉS HUMAINES

Enfance-famille
Autonomie
Développement social
Logement-habitat

16 → 22

COMMISSION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Infrastructures
et mobilités douces
Patrimoine routier
Réseau
Ferroviaire
Infrastructures portuaires
et fluvial
Environnement
Agriculture et mer
Patrimoine immobilier

23 → 26

COMMISSION JEUNESSE

Jeunesse
Sports
Éducation
et Éducation populaire
Enseignement supérieur
et Recherche

27 → 32

COMMISSION CITOYENNETÉ

Égalité femmes-hommes
Culture et Cultures de Bretagne
Vie associative
Relations internationales

1

Commission du **SERVICE PUBLIC**



CONSEIL

Finances
Ressources humaines
Numérique
Communication
Maisons du Département

La commission du service public suit notamment les ressources humaines, le dialogue social et les finances. Elle joue un rôle clé dans l'organisation du Conseil départemental puisque son périmètre est transversal. Le Département accorde également une large place aux technologies numériques, depuis le soutien au déploiement de la fibre jusqu'au développement des usages de manière inclusive.

Enfin, cette commission couvre également le soutien du Département en faveur des communes et des intercommunalités afin de soutenir leurs projets de développement local avec deux outils majeurs : les contrats de territoires et l'Adac22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités).

Conseil départemental

Entrée

FINANCES



753,3 M€

Budget primitif 2023



726 M€

Compte financier unique 2023

2023 : Solidarités humaines et soutien à l'activité économique. Gardons le cap !

En 2023, les recettes de fonctionnement progressent faiblement (+0,35%) avec une stabilité des concours et des compensations de l'État qui atteignent 119,30 M€ contre 119,12 M€ en 2022. Les dépenses de fonctionnement progressent de 3,76%, portées principalement par l'accroissement des dépenses de solidarités humaines (autonomie, insertion, enfance et logement).

L'autofinancement dégagé en 2023 aura permis de maintenir l'effort d'investissement du Département à un niveau élevé (89,25 M€) tout en diminuant de manière significative l'encours de dette départementale (-12,84%).

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 683,89 M€ contre 681,49 M€ en 2022. Elles évoluent faiblement par rapport à 2022 avec +2,40 M€ (+0,35%).

Stabilisée sur l'ensemble du dernier quinquennat, après avoir subi une ponction d'un quart de son montant sur le précédent dans le cadre du Pacte de confiance et de responsabilité (2014-2017), la dotation globale de fonctionnement s'établit en 2023 à 90,28 M€.

Selon les dispositions des lois de finances 2020 et 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), représentant un cinquième des recettes de fonctionnement de notre collectivité, est transférée aux communes depuis 2021 pour compenser la suppression de la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme fiscale. En contrepartie, le Département s'est vu affecter une fraction de TVA. Elle s'est établie à 136,14 M€ en 2023, soit une progression de +2,73% (+3,62 M€) par rapport à l'exercice 2022, sous l'effet de la résurgence de l'inflation aux alentours de 4% sur cette année.

La Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), supprimée dès 2023 et compensée pour le Département par l'attribution d'une fraction additionnelle de TVA, progresse de +4,66% (+1,29 M€) en 2023, atteignant 28,99 M€ contre 27,70 M€ en 2022.

Si la fiscalité indirecte représentait un peu plus d'un quart des recettes de fonctionnement en 2020, elle correspond désormais à la moitié de celles-ci. Tandis que les années 2021 et 2022 ont constitué des records de perception pour les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en s'élevant respectivement à 135,47 M€ et 134,95 M€, la décroissance est désormais effective. Au total, sur l'exercice 2023, le montant des DMTO atteint 115,05 M€, soit une baisse de près de 20 M€ (-14,75%).

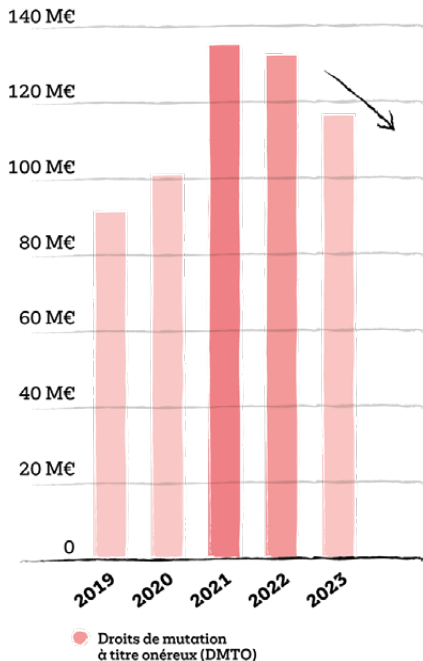
Atteignant 607,25 M€ contre 585,26 M€ en 2022, la progression des dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent est de 21,99 M€ (+3,76 %).

Si la politique dédiée aux ressources humaines progresse de +3,42% (+4,15 M€), s'établissant à 125,59 M€ en 2023 contre 121,44 M€ en 2022, son poids relatif au sein de la structure des dépenses de gestion reste comparable à celui de l'exercice précédent (20,68%). Combinée aux autres politiques concourant à un service public proche et innovant (finances, moyens généraux, numérique et sécurité civile),

la totalisation s'élève à 181,75 M€ en 2023 contre 187,43 M€ en 2022, soit une diminution de -3,03% (-5,68 M€) s'expliquant en partie par la forte progression en 2022 due à l'accroissement des dépenses de personnel du fait de mesures exogènes (point d'indice, SEGUR, etc.), à la mise en réserve au titre de la perception des DMTO en 2022 de 10 M€ et à la contribution anticipée au SDIS.

Représentant 373,72 M€ en 2023 (hors masse salariale associée) contre 347,97 M€ en 2022, l'accroissement de +7,40% (+25,75 M€) des dépenses consacrées aux solidarités humaines (autonomie, insertion, enfance et logement) stabilise la prépondérance de celles-ci dans la structure des dépenses départementales autour de 61% (53% en 2016). Si l'évolution est importante dans le domaine de l'enfance-famille (+15,21%) et de l'insertion (+8,86%), elle s'établit pour l'autonomie à +2,53%.

Évolution des DMTO 2019-2023 (en M€)



En 2023, la consommation des crédits de fonctionnement relatifs aux frais de personnel (traitement des agents hors assistants familiaux, frais de formations, frais de déplacement, service social, etc., tous chapitres budgétaires confondus) progresse de près de 3,5% par rapport à 2022, conséquence des mesures décidées au niveau national comme la revalorisation du point d'indice des agents de la fonction publique et les mesures dites « SEGUR » à destination des agentes et agents médico-sociaux en année pleine ou encore la refonte du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Au total, en rapportant aux recettes réelles de fonctionnement les dépenses réalisées, l'épargne de gestion dégagée en 2023 s'établit à 80,91 M€, soit une minoration de 19,46% (-19,55 M€) par rapport à celle de 2022 (100,46 M€). Une fois les intérêts de la dette couverts, l'épargne brute est quant à elle portée à 76,67 M€, en baisse de 20,32% (-19,56 M€) par rapport à celle de 2022 (96,23 M€).

À cette épargne disponible, s'ajoutent les recettes d'investissement s'établissant à 18,28 M€, hors emprunt, pour financer la politique volontariste d'investissement de la collectivité à hauteur de 89,25 M€ en 2023.

Trois secteurs concentrent près de trois-quart des dépenses d'investissement : les investissements liés à l'éducation et la jeunesse (11,95 M€), recouvrant notamment ceux dédiés à la programmation pluriannuelle relative aux collèges (collèges de Dinan, Guingamp et les soldes de paiements des collèges d'Hillion, Pléneuf-Val-André et Plénée-Jugon) ont été exécutés à hauteur de 99% des inscriptions budgétaires, les dépenses liées aux infrastructures routières, portuaires et ferroviaires (33,5 M€) qui ont été exécutées à

hauteur de 89% des crédits inscrits, ainsi que les crédits dédiés à l'aménagement du territoire (11,7 M€), qui comprennent notamment les contrats de territoire de 2^e et 3^e génération (respectivement 5,04 M€ et 5,5 M€) et le plan de relance de l'activité suite à la crise sanitaire de la Covid19 (1,1 M€).

Le Département n'a pas mobilisé d'emprunts nouveaux en 2023 et le remboursement du capital de la dette en 2023 s'est établi à 30,04 M€. Au 31 décembre 2023, l'encours de dette s'élève à 200 M€. L'endettement de la collectivité a donc été réduit de 30 M€ par rapport à l'exercice précédent. L'encours est sécurisé (79,81% de taux fixe et 20,19% de taux variable). Le remboursement des intérêts a mobilisé 4,24 M€ en 2023 contre 4,23 M€ en 2022.

Le délai de désendettement, rapportant l'encours de dette à l'épargne brute et exprimant en nombre d'années la possibilité pour une collectivité de rembourser la totalité du capital de sa dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute, reste stable entre 2021 (2,3 ans) et 2023 (2,6 ans), positionnant la collectivité bien en deçà des référentiels d'alerte retenus nationalement (10 ans).

Au total, le budget voté en mars 2023, et amendé par une décision modificative votée en novembre, a porté les inscriptions budgétaires, sections de fonctionnement et d'investissement confondues à un total de 772,50 M€. Le taux d'exécution en section de fonctionnement s'élève à 96,86% et celui en section d'investissement atteint 95,49%.

En 2023, le résultat de clôture atteint 26,57 M€. Le résultat net - une fois enregistrés les restes à réaliser de fonctionnement (-2,4 M€ en dépenses) et d'investissement (-0,16 M€ en dépenses et +8,45 M€ en recettes) s'établit à 32,46 M€.

RESSOURCES

HUMAINES



122,49 M€ dépensés pour le personnel (+29,77 M€ pour les ASSFAM*).

40 000 fiches de paie éditées.

3 006 agentes et agents recensés (dont 528 ASSFAM*) au 31 décembre.

1,01 M€ consacrés à la formation.

56,05 € C'est le montant moyen mensuel supplémentaire versé aux agentes et aux agents de la collectivité avec la réforme du RIFSEEP* (le régime indemnitaire) votée par l'assemblée plénière le 27 mars 2023.

11,32 % d'agentes et agents bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi pour reconnaissance en qualité de travailleuses et travailleurs handicapés (RQTH). La collectivité a signé en 2023 une convention avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour conforter le volontarisme du Département et améliorer toujours plus l'accompagnement des collègues et des équipes en la matière.

978 820 € consacrés à l'action sociale en faveur du personnel dans divers domaines : accompagnement social, aides sociales et secours d'urgence, adhésion des agentes et des agents au Comité National de l'Action Sociale.

380 C'est le nombre de procédures de recrutement sur postes permanents conduits en 2023 par la Direction des Ressources Humaines.

Mobilité interne, recrutement suite à concours, mutation d'autres collectivités, détachements de la Fonction Publique d'État ou Hospitalière, recrutements directs d'agentes et d'agents RQTH, recrutement d'agentes et agents contractuels. Les modalités d'accès à l'emploi départemental sont nombreuses et diversifiées.

LEXIQUE

ASSFAM :
Assistants et assistantes familiaux

DIRECTION

DES SERVICES NUMÉRIQUES

Fusion de la DSI, de la DINUMAP et de l'unité Informatique des collègues en une seule direction qui pilote la stratégie numérique et informatique de la collectivité

8 938 incidents traités
pour plus de **120** applications gérées.

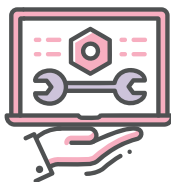
Parc informatique au 31/12/2022

3 011 ordinateurs
(2 616 portables, 395 fixes).

1 185 smartphones.

189 tablettes

Modernisation de l'hémicycle avec une amélioration nette de la qualité de retransmission des sessions publiques sur internet



Appels à projets 2023 : 25 projets numériques des acteurs du territoire retenus pour un montant global de **80 000 €** (70 000 € en investissement et 10 000 € en fonctionnement)

Soutien à l'ouverture des données publiques ; mise en ligne d'un nouveau portail Open Data (<https://datarmor.cotesdarmor.fr/>). À ce jour 338 jeux de données mis à disposition

Participation au réseau BTHD Mégalis au 31/12/2023 :

• **147 000** prises créées (prises raccordables) depuis le début du projet dont 76 000 au titre de l'année 2023

• **60 000** personnes sont connectées au réseau BTHD (soit 16 % de la population connectable à terme) dont 31 000 au titre de l'année 2023.



600 collégiennes et collégiens ont participé à l'une des 20 Rencontres de l'égalité pour évoquer sans tabou la question de l'égalité fille-garçon avec des personnalités costarmoricaines.

138 200 vues de la publication sur l'ouverture de la pêche à la coquille Saint-Jacques.

19 300 vues de la publication sur l'épreuve inclusive au trail des Kaolins.

6 trails costarmoricains ont participé au dispositif Yes You Trail et permis à des personnes en situation de handicap psychique de goûter aux joies du trail.

74 événements sportifs, culturels ou de loisirs ont été accompagnés par la direction de la Communication par la mise à disposition et/ou le montage de structures aux couleurs du Département.

35 000 exemplaires du Mag des Collégiens par numéro pour assurer une diffusion large auprès de tous les élèves et équipes pédagogiques des collèges publics et privés des Côtes d'Armor.

800 personnes se sont rassemblées à l'occasion de l'Irrésistible après-midi costarmoricaine, organisée par le Département et l'équipe du festival Art Rock, dans le parc de la Préfecture.



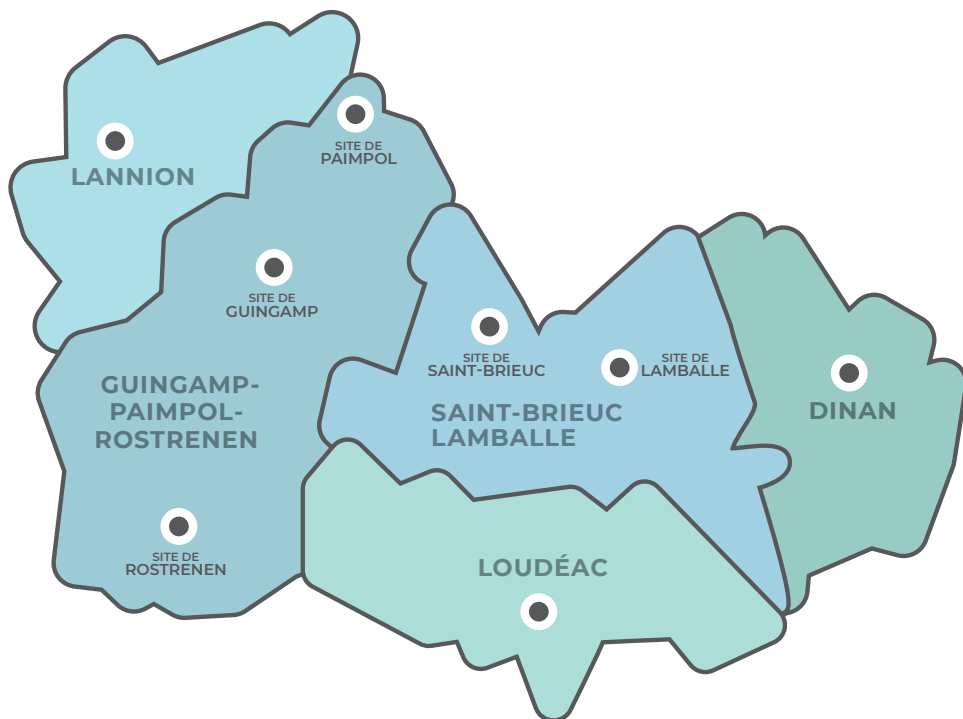
MAISONS DU DÉPARTEMENT

Parmi les initiatives portées conjointement par les Maisons du Département, l'appel à projets pour favoriser l'émergence de projets de soutien à la parentalité et de prévention de l'enfance en danger a été initié en 2023.

Doté d'une enveloppe totale de 185000 euros et inscrit dans le schéma départemental des solidarités humaines 2023-2027, ce programme vise à essaimer sur l'ensemble du territoire costarmoricain des actions concrètes, élaborées au plus près des publics concernés pour prévenir l'enfance en danger et promouvoir la parentalité.



Les Maisons du Département,
être là où vous en avez besoin.



CONTRATS DE TERRITOIRE

10,54 M€ investis par le
Département en 2023 au titre des
Contrats de territoire

2

Commission des **SOLIDARITÉS HUMAINES**

**Enfance-famille
Autonomie
Insertion
Développement social
Logement-habitat**

Le Département joue un rôle majeur dans l'accompagnement social, médico-social et éducatif des plus fragiles. Son action se traduit dans le schéma des Solidarités humaines 2023-2027. Ce document privilégie la place du public, la transversalité, les actions concrètes. Les politiques du handicap et du vieillissement constituent une des missions principales de l'action départementale. La politique Enfance Famille va bien au-delà de l'accueil et du suivi d'enfants : formation et agrément des assistantes et assistants maternels, suivi des modes d'accueil, soutien à la parentalité, protection de l'enfance... Le programme départemental d'insertion porte quant à lui un objectif, permettre aux allocataires du revenu de solidarité de trouver leur place dans la société.

ENFANCE

FAMILLE

4 586 naissances dans les Côtes d'Armor dont les parents sont domiciliés dans le 22.

5 128 actes (consultations, entretiens y compris en conseil conjugal) ont été réalisés en centre de santé sexuelle.

42,5 % des enfants costarmoricains nés en 2023 ont été vus par le personnel de la PMI*.

74 familles accompagnées par le personnel de la PMI* dans le cadre de PANJO*.

87 % des enfants entre 3 et 4 ans ont été vus dans le cadre d'un Bilan de Santé en école maternelle

3 145 assistantes et assistants maternels agréés pour une capacité de 11430 places.

70 Maisons d'assistants maternels présentes sur le territoire pour une capacité de 871 places.

LEXIQUE

PMI : protection maternelle infantile

Programme PANJO

(Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveau-nés et de leurs Jeunes parents) : propose à des femmes accueillant leur premier enfant et vivant en situation de vulnérabilité psychosociale, un soutien à domicile renforcé qui vise à développer les liens d'attachement entre elle et leur enfant, dans une approche globale et positive de leur santé.

CRIP : Cellule de recueil des informations préoccupantes

1 739 informations reçues et traitées à la CRIP* en 2023, concernant 2 378 enfants.

4 054 jeunes sont suivis par la protection de l'enfance.

1 680 enfants sont confiés au Département des Côtes d'Armor.

530 assistantes et assistants familiaux agréés.

125 places ont été créées en 2023.

Mineurs non accompagnés et familles étrangères

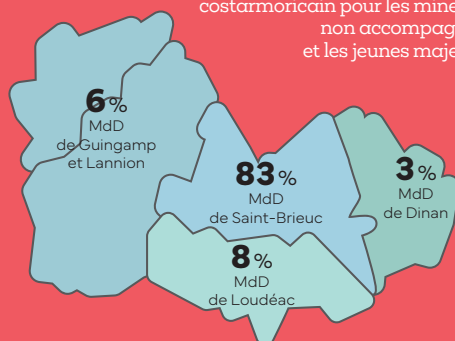
Le Département des Côtes d'Armor a pris en charge :

- **308 jeunes** de moins de 18 ans (+33 % par rapport à 2022).
- **143 jeunes adultes** (+16,3 % par rapport à 2022).

Afin de répondre à l'augmentation des besoins, le Département approuve, en 2023, la création de 110 places d'hébergement supplémentaires réparties sur l'ensemble du territoire costarmoricain.

173 familles étrangères ont bénéficié d'une aide du Département sous forme d'aide financière, ou d'un hébergement.

Répartition des places d'accueil sur le territoire costarmoricain pour les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs



AUTONOMIE



182,6 M€

ont été consacrés
au **fonctionnement** et

3,6 M€

à l'**investissement**.



LEXIQUE

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

PCH : Prestation de compensation
du handicap

ACTP : Allocation compensatrice
pour tierce personne

CLIC : Centres locaux d'information
et de coordination

CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs
et de moyens

EHPAD : Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

SAAD : Service d'aide
et d'accompagnement à domicile

ARS : Agence régionale de santé

Aides individuelles

7 930 personnes ont bénéficié de
l'APA* à domicile (**8 401** personnes pour
l'APA* en établissement).

553 bénéficiaires
de services ménagers.

3 263 bénéficiaires
de la PCH* et de l'ACTP*.

4 995 interventions
des CLIC* (**40** actions collectives).

20 CPOM* ont été négociés avec les
EHPAD*, SAAD* et établissements handicap.

71 dossiers pour **1,1 M€**
ont été accompagnés dans le cadre de
l'appel à projet commun entre la confé-
rence des financeurs de la prévention de
la perte d'autonomie des personnes âgées,
Pour Bien vieillir Bretagne et l'ARS*.

18 habitats inclusifs soutenus dans
le cadre du dispositif d'aide à la vie
partagée (70 droits ouverts).

DÉVELOPPEMENT

SOCIAL

Pilotage et accompagnement de l'Action sociale/travail social

450 personnes parmi les équipes de personnels, les travailleurs et travailleuses sociales du Département et de structures associatives, forces de l'ordre, corps judiciaire ont participé au colloque départemental consacré aux « Violences conjugales et leurs impacts sur le développement et la santé de l'enfant », le 7 novembre.

71 étudiantes et étudiants en formation pour devenir travailleurs et travailleuses sociaux ont été accueillis par le Département, premier employeur potentiel, pour acquérir les pratiques professionnelles. Ces étudiantes et étudiants ont été encadrés et accompagnés par 104 agentes et agents de la collectivité.

123 MASP* ont été exercées en moyenne par mois avec 40 % de sorties vers l'autonomie (taux moyen de 32 % sur le plan national) et 26 % de sorties vers une mesure de protection judiciaire. Ces mesures permettent aux personnes de reprendre pied, de retrouver équilibre et stabilité dans leurs vies personnelles et sociales.

747 permanences ont été réalisées par les PCB*.

1891 dossiers ont été ouverts par les ISCG* dont 67 % de situations non connues des MDD. Les motifs d'intervention sont pour **33 %** liés à des violences conjugales, **25 %** à des conflits intra-familiaux et **16 %** à des problématiques liées à la protection de l'enfance.

LEXIQUE

MASP : Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

ISCG : Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie

PCB : Points Conseils Budget

Insertion Économie Sociale & Solidaire

10 608 allocataires du rSa accompagnés par le Département

5 à 10 jours C'est le délai moyen du premier contact entre la ou le néo-bénéficiaires rSa* et la plateforme d'orientation

LEXIQUE

rSa : Revenu de Solidarité active

ELAN : Action de remobilisation proposant un accompagnement personnalisé et individualisé aux allocataires du rSa*

1696 C'est le nombre d'allocataires du rSa* qui ont été orientés vers la plateforme d'orientation et d'amorçage de parcours confiée au Forum des Savoirs, mise en place en avril 2022.

174 personnes ont été accompagnées dans l'un des 3 parcours ELAN*, actions de remobilisation innovantes visant à consolider la santé, l'autonomie sociale et la dynamique d'insertion socio-professionnelle des allocataires du rSa et à proposer des parcours valorisants et sécurisants pour les personnes.

LOGEMENT

HABITAT

1,3 M€

de soutien financier en faveur des projets portés par Terres d'Armor Habitat

188 logements neufs (T1, T2 et T3) livrés par Office public départemental, Terres d'Armor Habitat et soutenus financièrement par le Département, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens contractualisée en 2023.

111 logements sociaux attribués aux publics les plus vulnérables dont le Département à la charge.

3 306 aides octroyées par le FSL* pour les dettes énergie des ménages, représentant près de 930 000 €.

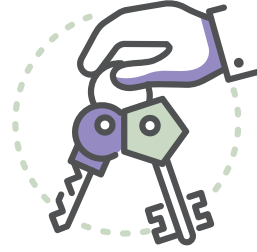
499 000 € de crédits octroyés aux bailleurs sociaux (hors Terres d'Armor Habitat), via un appel à projet lancé par le Département, pour soutenir des programmes de construction neuve et de réhabilitation.

LEXIQUE

FSL : Fond de solidarité pour le logement

5 300

demandes d'aide FSL* traitées.



3

Commission de la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** et de **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Infrastructures
et mobilités douces
Patrimoine routier
Réseau
Ferroviaire
Infrastructures
Environnement
Agriculture et mer
Patrimoine immobilier**

Le Département poursuit son action pour favoriser un développement durable et équilibré avec un investissement fort sur des actions liées aux infrastructures, à l'aménagement du territoire et aux mobilités. La transition écologique représente également un véritable enjeu avec le soutien aux méthodes de productions agricoles durables, l'alimentation ou encore la mise en place d'un budget vert. Outre l'entretien et la modernisation des 4500 km de routes départementales, le Département s'implique également pour proposer des alternatives à la voiture individuelle. De plus, le département, par sa façade maritime (350 km) et ses 16 ports départementaux, présente des atouts considérables. Aussi, le Département poursuit une politique active dans la reconquête et la préservation des milieux naturels.

INFRASTRUCTURES ET

MOBILITÉS DOUCES

215 km de routes rénovés en 2023.

9,1 M€ affectés au bon entretien des chaussées.

1,3 M€ consacré aux travaux de réparation ou de rénovation sur le territoire costarmoricain composé de + de

1 000 ouvrages d'art.

5,1 km : point final du chantier du contournement du centre-ville de Caulnes. Cette déviation évitera les nuisances causées par le passage de 7 000 véhicules et 800 poids lourds par jour sur la RD 766.

7 500 km linéaire de dépendances routières pour lesquelles l'enjeu environnemental est particulièrement fort.

450 000 € de budget alloué à des travaux de recalibrage des fossés.



La rénovation de la voie ferrée entre Dinan et Lamballe a débuté en juillet 2023

6 M€ alloués par le Département pour ce projet.

INFRASTRUCTURES

PORTUAIRES ET FLUVIALES

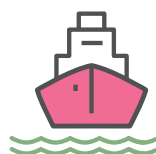
Le plan pluriannuel « travaux et maintenance » sur les infrastructures portuaires programmé sur

5 ans a débuté en 2023, avec des travaux de maçonnerie sur les ports de Paimpol, Binic et Pontrieux.



En 2023, les travaux suivants ont été réalisés sur le canal de Nantes à Brest:

- La réhabilitation des portes d'écluses de Kerlan et de Coat Natous à Mellionnec avec installation de pontons,
- La réfection de la maçonnerie sur l'écluse de Kerglador à Glomel,
- Étude préalable aux travaux de la vanne intermédiaires du barrage du Korong pour une vidange partielle de la retenue.



ENVIRONNEMENT

Patrimoine naturel et biodiversité

13 partenariats d'études sur la biodiversité engagés en faveur des Espaces Naturels Sensibles.

37 ha acquis au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Plus de **2 millions** de visites comptabilisées sur les espaces naturels départementaux en 2023.

Randonnée

57 itinéraires ont fait l'objet d'une inscription au PDIPR*.

285 km linéaire de voies vertes multimodales entretenues par le Département.

597 548 passages comptabilisés par les compteurs de fréquentation sur les itinéraires véloroutes du Département.

Eau

34 classes investies

et **806** élèves participants à la campagne de sensibilisation aux enjeux de l'eau et de la biodiversité, dans le cadre de l'Appel à Projets « **Class' Eau-biodiversité 2023-2024** »



Plus de **15 ha** de milieux naturels à forts enjeux de conservation restaurés.

2546 pages vues sur le site internet de l'Atlas départemental des paysages.

Tourisme

16 manifestations à fort enjeu touristique soutenues financièrement par le Département.

4 congrès d'ampleur nationale ou internationale organisés en Côtes d'Armor et aidés par le Département.

20000 € de soutien financier du Département pour le projet immobilier de structuration du site de la Vallée des Saints.



LEXIQUE

PDIPR : Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Agriculture et mer

26 organismes experts accompagnés (pour un total de **1626125 €** de subventions), permettant d'enrichir des solutions alternatives et partagées en matière de transition agricole.

28 pré-refroidisseurs/récupérateurs de chaleur subventionnés au bénéfice des éleveuses et éleveurs laitiers.

16 comices agricoles soutenus.

7 foires chevalines (avec présentation de 689 équidés) et

5 concours d'élevage départementaux (256 chevaux de trait bretons en compétition)

Le Département a été partenaire en 2023 de la 7^e édition des Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation organisée par Ouest France « Bâtir la relève d'un monde agricole en transition »



LEXIQUE

SNSM : Société Nationale de Sauvetage en Mer.



Alimentation durable

Vote au BP 2023 de la politique « Alimen' Terre d'Armor », en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité, accessible à toutes et tous

12 collèges accompagnés par LABOCEA* à travers le programme Cool Food Pro pour réduire le gaspillage alimentaire.

40 000 € dotation de l'appel à projet « Précarités alimentaires »

et **8 projets** soutenus pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité aux plus modestes

138 000 €

versés à la **SNSM*** des Côtes d'Armor.



PATRIMOINE

IMMOBILIER

Foncier

21 acquisitions foncières (espaces naturels sensibles et randonnée) pour un montant de **157 476 €**.

10 ventes immobilières (7) et foncières (3) pour un montant encaissé de **6 744 585 €**.

5 opérations d'AFAFE* en cours à différents stades d'avancement.

29 dossiers ECIR* ont fait l'objet d'une subvention pour un montant total de **32 000 €**.

21 actes d'acquisition/cession/échanges réalisés par voie administrative (en interne).

11 négociations d'acquisition/cession/échanges réalisées par voie notariée (en externe).

100 conventions de gestion mises en applications sur le domaine privé départemental.

47 négociations amiables d'achat de foncier menées à terme au cours de l'année pour un total de **219 542 m²**.



Bâtiments et collèges

64 bâtiments départementaux (hors collèges) ont fait l'objet d'interventions d'investissement pour un montant total de 7,5 millions d'euros.

1 nouveau plan pluriannuel d'investissement voté en juillet 2023 pour 5 ans (2023 - 2028) à hauteur de 75 millions d'euros et pour 47 collèges publics.

10,3 Millions d'euros dépensés au titre de l'investissement dans les collèges en 2023.

Plus de **25 établissements** concernés par des travaux de maintenance lourde, aménagements et entretien.

1 collège raccordé sur un réseau de chaleur par chaufferie bois (Collège Ernest Renan à Minihi-Tréguier).

LEXIQUE

AFAFE : Aménagement foncier agricole forestier et environnemental

ECIR : Échanges et Cession d'Immeubles Ruraux

4

Commission **JEUNESSE**

Jeunesse
Sports
Éducation
et Éducation populaire
Enseignement supérieur
et Recherche

Accompagner les initiatives des jeunes, leur réserver toute l'attention pour qu'elles et ils puissent prendre toute leur place dans la société, tels sont les objectifs poursuivis par le Département pour la jeunesse. La collectivité mobilise des moyens importants en faveur des 29 000 élèves de collèges pour favoriser leur réussite éducative. Le Département a également fait le choix de se positionner comme moteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'enjeu : renforcer l'attractivité du territoire afin d'offrir à nos jeunes des perspectives d'avenir pour se projeter, à long terme, dans les Côtes d'Armor. Le Département s'implique aussi depuis de nombreuses années dans une politique sportive dynamique et ambitieuse.

PRINTEMPS / ÉTÉ 2023

LE MAG

INFO DES ANNÉES COLLÈGE

EN CÔTES D'ARMOR

ÇONS: VIVE L'ÉGALITÉ!



JEUNESSE

81100 € pour les projets de jeunes soit 49 projets en 2023.
DONT :

10 000 € pour le dispositif Entreprendre Pour Apprendre.

8 000 € pour le congrès de l'Anacej.

4 500 € pour les coopératives jeunesse de services.



15 000 € pour le dispositif Un toit deux générations.

4 500 € pour les malles pédagogiques addiction France.

13 500 € pour l'Information Jeunesse.

75 000 € pour le Pass engagement.



SPORTS



3 542 000 € de budget total dédié au développement des pratiques sportives et **924 000 €** sont destinés à favoriser l'accès à la pratique de toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains.

84 manifestations sportives ont été soutenues par le Département.

48 associations ont été soutenues pour la participation de leurs jeunes athlètes aux championnats de France.

900 000 € ont été alloués dans le cadre de la subvention d'investissement (montant total 1,5 M€) destinée à la construction du vélodrome de Bretagne à Loudéac.

54 clubs costarmoricaains accueillent **843 personnes en situation de handicap.**

43 athlètes de moins de 25 ans ont été aidés individuellement par le Département pour leur participation à des compétitions internationale dans **15 disciplines.**

192 000 € de soutien au sport scolaire et notamment aux 8 085 élèves de collèges participant aux activités sportives dans les associations sportives des 69 établissements publics et privés du département.

23 966 journées-stagiaires recensées à la Base de Guerlédan en 2022, pour un total de **13 308 nuitées**, et de **30 535 repas servis.**

ÉDUCATION

& ÉDUCATION POPULAIRE

49 M€

ont été alloués à l'éducation.

21 M€

C'est le budget total de reconstruction du collège Jacques-Prévert de Guingamp dont la pose de la première pierre est intervenue en février 2023.

2,8 millions de repas préparés et servis aux de **17 000 collégiennes et collégiens du réseau public** soit un taux de **94 % d'élèves** demi-pensionnaires.

19 collèges publics et privés ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets « Collèges numériques et innovations pédagogiques » initié par le Département pour un montant total de plus de 59 000 €.



49 collèges publics et privés sont labellisés « E3D » au regard de leur engagement d'éducation au développement durable pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences de citoyennes et citoyens responsables face aux enjeux et mutations du 21^e siècle.

20 collèges, accompagnés par LABOCEA, se sont inscrits dans une démarche incluant les actrices et acteurs de la restauration collective et les élèves pour réduire le gaspillage alimentaire et les émissions de CO₂.

10 structures départementales et/ou locales soutenues par le Département au titre de l'éducation populaire pour un montant de **382 500 €**.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET RECHERCHE

10 567 c'est le nombre d'étudiantes et étudiants poursuivant leurs études en Côtes d'Armor durant l'année scolaire 2022-2023.

22 c'est le nombre de thèses en cours co-financées par le Département.

1 445 723 € c'est le budget d'investissement voté en 2023 par l'assemblée départementale pour les infrastructures d'enseignement et de recherche et l'acquisition d'équipements scientifiques.



4 c'est le nombre de centres d'innovation technologique présents en Côtes d'Armor :

- Photonics Bretagne, à la pointe de la science de la lumière;
- le CEVA spécialisé dans le domaine des algues;
- Innozh qui allie la santé et les productions animales et les matériaux composites;
- le Pôle Cristal spécialisé dans le génie climatique et technologies du froid.



5

Commission CITOYENNETÉ



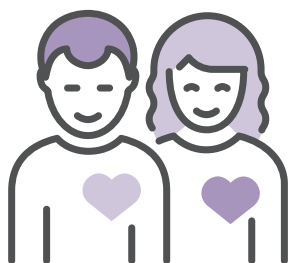
Vie démocratique
Égalité
femmes-hommes
Culture et Cultures
de Bretagne
Vie associative
Relations internationales

Le Département accompagne, initie et encourage les talents du département. Des apprentissages artistiques à l'accompagnement à la création, des manifestations culturelles et lieux de diffusion à la lecture publique, la politique culturelle du Département est forte. Elle permet d'inscrire le territoire dans un dynamisme qui porte à la fois sur la Culture et les cultures de Bretagne. Le Département encourage aussi l'action associative sur son territoire avec un budget annuel conséquent consacré à l'emploi dans le secteur. La collectivité mène également une politique ambitieuse autour de l'Europe. Qu'il s'agisse du centre Europ'Armor, des politiques européennes ou de coopération décentralisée, elle confirme son ouverture sur le monde. Enfin, porteur du plan Renforcer la démocratie, le Département a fait du lien citoyen une des priorités du mandat qui irradie ses politiques de manière transversale, tout comme la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Égalité femmes-hommes

Le 3 juillet 2023, le Département a adopté la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes actualisée. Le même jour, les élu·es de la collectivité se sont engagés à développer une communication sans stéréotype de sexe.

38 jeunes des classes de 5^e, 4^e et 3^e des collèges de Chombart de Lauwe de Paimpol, de Saint-Joseph de Lannion, Jean XXIII de Quintin et la Grande Métairie de Ploufragan ont participé à la journée de sensibilisation autour du 8 mars.



Vie démocratique

En 2023, c'est le lancement de l'appel à projet pour la mise en place du Conseil départemental des collégiennes et des collégiens. La thématique 2023-2024 est « **Bien vivre dans le Département des Côtes d'Armor à l'horizon 2050** »

8 collèges se sont engagés dans la démarche.

23 élèves du collège Albert-Camus à Guingamp ont participé à la première édition de "Girls'R Coding" du 11 au 13 octobre 2023.

11 collèges publics expérimentateurs de la lutte contre la précarité menstruelle et diffusion du livret « Si on parlait des règles » en octobre 2023.

450 professionnelles et professionnels des Côtes d'Armor se sont rassemblés pour une conférence sur « les violences conjugales et leurs impacts sur le développement et la santé de l'enfant » le 7 novembre 2023.

Action culturelle et patrimoine

356 dossiers

ont été accompagnés et financés, auxquels s'ajoutent près de **80** dossiers étudiés sans accompagnement financier pour aider notamment à la structuration des acteurs et actrices en devenir

56 événements

71 structures artistiques

(15 nouvelles compagnies en 2023).

20 acteurs et actrices du cinéma et de l'audiovisuel.

57 écoles ou associations d'enseignement du théâtre, de la danse ou de la musique.

23 projets soutenus au titre des arts visuels.

22 structures professionnelles de diffusion du spectacle vivant, dont **6** labellisées au niveau national.

13 projets culturels du territoire soutenus.

11 projets d'Éducation Artistique et Culturelle financés en milieu scolaire ou médico-social.

4 associations conventionnées pour ses actions EAC

160 000 personnes ont visité les Domaines départementaux.

59 édifices ont été visités dans **55** communes, **10** nouveaux objets sont



en cours d'inscription au titre des monuments historiques, dont **9** devraient être portés au niveau national pour un classement.

645 images numériques versées en 2023 dans la base en libre accès du ministère de la culture

14 opérations d'entretien et de restauration d'édifices ou d'objets publics protégés au titre des monuments historiques accompagnés financièrement par le Département.

Archives départementales

103 mètres linéaires d'archives publiques et **91** mètres linéaires d'archives privées collectées

2317 élèves accueillis par le service éducatif

4485 personnes ont bénéficié de la programmation culturelle et scientifique (expo, conférences, ateliers, visites...), notamment axée sur l'histoire des forêts du département.



Soutien aux langues de Bretagne et cultures de Bretagne

33 acteurs et actrices ont bénéficié d'un accompagnement financier dans le champ des politiques bretonnes et gallèses.

7 agentes et agents ont poursuivi en niveau avancé leur formation à la langue bretonne via le CNFPT*.

16 EHPAD* du territoire de LTC* ont bénéficié du soutien de l'expérimentation proposant des cours de conversation en breton.

VIE ASSOCIATIVE

218
associations
employeuses.

3 031 000 €
de budget total 2023 dédié au soutien
des emplois associatifs.

301 emplois associatifs
accompagnés (dont **75** emplois
départementaux et **226** emplois
associatifs locaux).

Bibliothèque des Côtes d'Armor

140 004 documents prêtés par
la BCA* aux 238 médiathèques du réseau
départemental.

17 manifestations littéraires soutenues
par la BCA*.

40 bibliothèques et **1** réseau de
lecture publique participants au Prix
Louis-Guilloux.

561 personnels de bibliothèques
formés par la BCA*.

LEXIQUE

CNFPT : Centre national de la
fonction publique territoriale

EPHAD : Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

LTC : Lannion Trégor Communauté

BCA : Bibliothèque des Côtes d'Armor

21 associations costarmoricaines
ont bénéficié d'un Diagnostique Local
d'Accompagnement.

300 sollicitations auxquelles a dû
répondre le CRIB*

Les Maisons du Département deviennent
actrices du réseau départemental
d'appui à la vie associative.

LEXIQUE

CRIB : Centre de Ressources et
d'Information des Bénévoles

Fonds Social Européen

1800 Costarmoricains ont bénéficié des dispositifs cofinancés par le FSE+ de retour à l'emploi dans le cadre de **28 projets accompagnés**.

Erasmus +

8 projets Erasmus+ du secteur jeunesse portés par des associations ou des services jeunesse de collectivités ont été acceptés suite au projet 22 V/là Erasmus porté par Études et Chantiers Bretagne Pays de Loire.

19 projets Erasmus + accompagnés dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement scolaire.

10 dossiers Erasmus + ayant obtenu les crédits européens, pour un total de 250 000 €.

50 personnes ont participé à des sessions d'information et des ateliers d'écriture Erasmus + organisés par le Département afin de déposer un projet financé par ce programme au bénéfices de leurs structures.

Solidarité internationale

5 projets soutenus.

Relais Europe

7 relais Europe compétents en matière de sensibilisation à la citoyenneté européenne ont mené plus de **100** actions de sensibilisation.

Soutien aux structures

658 jeunes Costarmoricaines et Costarmoricains ont bénéficié d'une mobilité en Europe grâce au dispositif « Soutien aux échanges de jeunes en Europe ».

Europe Direct

38 000 € subvention annuelle attribuée par la Commission européenne au centre Europ'Armor.

- **450** demandes traitées.
- **350** personnes accueillies au centre Europ'Armor.
- **4 600** jeunes sensibilisés aux questions européennes et à la mobilité au travers d'animations et d'actions effectuées, entre autres, par les volontaires européens.

60 projets/actions/événements franco-polonais mis en place dans les domaines de la culture, jeunesse, sport, éducation, économie sociale et solidaire par le Département, les partenaires de la coopération et d'autres organisations des territoires costarmoricain et de Warmie-Mazurie.



**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES CÔTES D'ARMOR**

partemental

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20 23



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 62 64 14

07 64 70 03 83



RETROUVEZ
LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 SUR

   [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département

